

SEYOND MULTI ASSET DIVERSIFIED GROWTH FUND

Bénéficiaire d'une gestion responsable,
flexible et réactive sur un large univers
d'investissements

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

MIXTES

Article 8
au sens de la
réglementation SFDR

SEYOND MULTI ASSET DIVERSIFIED GROWTH FUND

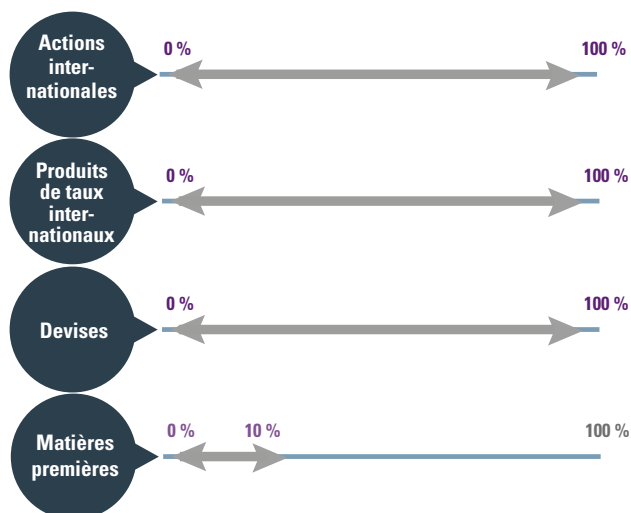
- Une solution d'épargne pouvant investir sur un large éventail de marchés financiers internationaux
- Une gestion socialement responsable confiée à des experts à l'écoute des marchés
- Une gestion confiée à des experts à l'écoute des marchés

ACCÉDEZ À UNE GESTION FLEXIBLE ET RÉACTIVE

Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund est un Fonds véritablement flexible disposant de marges de manoeuvre significatives pour investir sur une multitude de classes d'actifs (actions, obligations, monétaires, devises et, à titre accessoire, aux matières premières) et de zones géographiques (Europe, États-Unis, Asie, pays émergents etc.). Concrètement, dans un contexte jugé favorable aux actions, l'investissement actions pourra être porté jusqu'à un maximum de 100 % de l'actif net du fonds. A contrario, l'investissement actions pourra descendre jusqu'à un minimum de 0 %. Cette allocation stratégique est ensuite affinée en fonction des sources potentielles de performance identifiées par l'équipe de gestion.

« Vous investissez dans un Fonds ISR dont la flexibilité vise à s'adapter de manière réactive aux différentes configurations de marché »

Stéphanie Bigou,
Gérante de Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund



POINT D'ATTENTION Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de plus de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

OPTEZ POUR UNE GESTION RESPONSABLE

Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund met en œuvre une gestion responsable intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la sélection des titres en portefeuille. Le fonds cherche à promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales du maintien d'un score ESG pondéré supérieur à celui de son univers d'investissement, du maintien d'une empreinte carbone inférieure à celle de son univers d'investissement, de l'exclusion des sociétés considérées comme controversées et de l'engagement actif avec les sociétés du portefeuille sur les questions ESG. L'objectif de l'approche extra-financière appliquée est de donner la priorité au financement des acteurs les plus vertueux en ce qui concerne les questions ESG au niveau mondial, en mettant l'accent sur l'impact climatique.

CONFIEZ LA GESTION DE VOTRE INVESTISSEMENT À DES EXPERTS À L'ÉCOUTE DES MARCHÉS

Avec Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund, vous laissez la main à nos experts pour gérer votre épargne sans vous soucier de la répartition de votre investissement entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations etc.). C'est en effet l'équipe de gestion qui va déterminer l'allocation qu'elle juge la mieux adaptée, à la fois dans les périodes de retournement de marché mais également lors de périodes de reprise.

Sur la base de ses convictions, et à l'aide d'outils d'analyse des risques, l'équipe de gestion redéfinit régulièrement le taux d'exposition aux différentes classes d'actifs et zones géographiques. Pour cela, elle tient compte des tendances financières et macroéconomiques identifiées sur le moyen long terme, mais aussi des opportunités de court terme détectées sur les marchés. Vous bénéficiez ainsi des compétences variées et complémentaires d'une équipe de gestion expérimentée et de sa capacité à prendre des décisions rapidement.

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE SEEYOND MULTI ASSET DIVERSIFIED GROWTH FUND

Quel est l'intérêt d'une gestion flexible ?

“ Avec la gestion flexible, nous réalisons pour nos clients une allocation entre différentes classes d'actifs en tenant compte de l'environnement économique et des marchés. Grâce à ce type de gestion, le client n'a plus à se soucier de la répartition de son investissement sur les marchés financiers, nous nous en chargeons pour lui ! Nous donnons également du sens à son épargne en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Nous disposons de larges marges de manoeuvre pour ajuster notre allocation de façon dynamique et réactive aux moments que nous jugeons les plus opportuns. La souplesse est un atout majeur de cette gestion, nous permettant de faire varier l'allocation d'actifs en fonction de nos convictions et de nos objectifs en matière d'investissement socialement responsable. ”

Comment faites-vous vos choix d'allocation entre les différentes classes d'actifs ?

“ En privilégiant la diversification sur plusieurs marchés financiers, notre objectif consiste à aller chercher de la performance là où elle se trouve et au bon moment. Mais si le raisonnement est simple, la pratique l'est nettement moins ! Nous devons nous intéresser dans le détail aux marchés financiers mondiaux et analyser toutes les données économiques et extra financières.

Ainsi, sur la base de nos anticipations et de nos outils de pilotage et de suivi des marchés sous-jacents, nous réalisons les choix d'investissements qui nous semblent les plus pertinents tout en respectant les directives d'investissement ESG du portefeuille et ses objectifs notamment en matière climatique. ”

PROFIL DE RISQUE

Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risques liés aux titres de créance, à la variation des taux d'intérêt, risque crédit, risque lié aux titres notés en-dessous d'«Investment grade» ou titres non-notés, risque de contrepartie, risque actions, risque lié à l'effet de levier, risque de change, risque de concentration géographique, risque lié aux modifications des lois et/ou des régimes fiscaux, risques liés aux instruments financiers dérivés, risque lié aux tailles de capitalisation des sociétés - sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque marchés émergents, risque matières premières, risque en matière de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 **3** 4 5 6 7

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.



Marin BLOT



Stéphanie BIGOU

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du SEEYOND Multi Asset Diversified Growth Fund (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure à celle de l'€STR capitalisé quotidiennement sur sa durée minimale de placement recommandée de 5 ans, de plus de 6,00 % avec une volatilité cible d'un an basée sur des données hebdomadaires et comprise entre 6 % et 9 %. Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

EN SAVOIR +

	Part R/A	Part I/A
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	€STR capitalisé Principale référence du marché monétaire de la zone euro, il est calculé sur la base de l'évolution du taux €STR, moyenne des taux interbancaires, au jour le jour, transmis à la Banque centrale européenne par les Banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base « nombre de jours exact/360 jours » et publié par la Fédération bancaire européenne. Il est disponible sur www.euribor.org .	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	0%	
- d'investissements durables	0%	
Date de création	31 décembre 2015	
Code ISIN	LU1335435464	LU1335434814
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 €
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	3 % acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,14 %	0,80 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. • dont rétrocession au réseau distributeur : 0,14 %
Coûts de transaction	0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commission de performance⁽³⁾	20,0 % de la performance supérieure à celle de l'indice de référence + 6 % 0,3 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part	
Valeur liquidative d'origine	1 000 €	50 000 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1	2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Ce produit financier repose sur l'utilisation d'un indice de référence. Dans une optique de stabilité financière, de protection des clients et de transparence des marchés, les autorités internationales réglementent strictement ces indices, leurs administrateurs et leurs utilisations. Aussi, cet indice peut être amené à subir une modification substantielle ou cesser d'être fourni. En cas de non publication, de disparition ou de modifications substantielles de l'indice de référence, la société de gestion a défini un plan solide conforme à l'article 28, paragraphe 2 du Règlement Benchmark⁽⁵⁾ pour substituer l'indice par un autre répondant de la meilleure manière possible aux engagements vis-à-vis du client. Ce plan est disponible sur demande auprès de la société de gestion du fonds. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1335435464/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1335434814/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds ou sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1335435464/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1335434814/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux.

(2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

(3) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

(4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

(5) Règlement (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Document non contractuel. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.natixis-im.com. Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achievé de rédiger en mai 2023.

Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds (déléguataire : Ostrum Asset Management).

Ostrum Asset Management – Société anonyme au capital de 48 518 602 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.